

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02163 Numéro SIREN : 812 156 966 Nom ou dénomination : A M T G - B A T

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2021 sous le numéro de dépôt 6508

SAS AMTG BAT

AU CAPITAL DE 5 000 €
7 rue BERTHONNET
91 200 Athis Mons
SIRET : 812 156 966 00010

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 7 AVR. 2021 N° : 658

RAPPORT DE LA GERANCE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs,

Conformément à la loi, nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire pour vous soumettre les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et vous présenter un rapport sur la situation et l'activité de la société pendant cet exercice. Pour votre information, il vous est joint avec le présent rapport les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Les comptes de résultat
- Les annexes
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société et soumis à votre approbation, ont été élaborés et représentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en presumant la continuité de l'exploitant.

Les méthodes retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilités pour cet exercice sont celles du plan comptable 2010.

Pendant la période allant du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020 nous avons réalisé

Un chiffre d'affaire de l'ordre de 450 837€

I. ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION

ACHATS DE MARCHANDISES

ACHATS DE MAT P ET AUTRES APP 21 093€

VARIATION DE STOCKS MSES

AUTRES CHARGES EXTERNES 71 496€

IMPOTS ET TAXES 1 953€

SALAIRES ET TRAITEMENT 174 608€

CHARGES SOCIALES 84 292€

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS 6 247€

AUTRES CHARGES €

TOTAL 359 689€

II. CONCERNANT LES POSTES DE BILAN

Nous avons un actif immobilisé de 36 313€

L'état de nos dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 101 475€ représentant :

EMPRUNT	€
FOURNISSEURS	3 720€
DETTES FISCALES ET SOCIALES	97 755€
COMPTE COURANT GERANT	€
TOTAL	101 475€

Le résultat comptable fait apparaître un bénéfice net comptable de 69 907€ que nous portons sur le compte dit report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescriptions de la loi du 24 juillet 1966 nous vous précisons que notre société n'a pas de filiale, n'a pas pris de participation dans une autre société au sens de la loi, elle n'a souscrit ni cautionné ni avalisé ni garanti aucun engagement aucune convention visée par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue.

Le 25/03/2021

Le Président

M. TURBATU Gheorghe



SAS AMTG BAT

AU CAPITAL DE 5 000 €
Siège Social : 7 rue Berthonnet
91 200 Athis Mons
SIRET : 812 156 966 00010

PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/03/2021 A 10 H
--

Les associés de la SAS AMTG BAT se sont réunis au siège social de la société conformément à la convocation qui leur a été adressée individuellement. L'assemblée est présidée par M. TURBATU Gheorghe le président associé.

Les associés présents ont émargé les listes de présence, la part totale du capital de la société atteint ainsi 100%.

M. le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée puisque le quorum de 50% est atteint et peut ainsi valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents suivants dûment déposés à leur intention :

Lettres de convocation.

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Le président a mis à la disposition de l'assemblée et déposé sur le bureau :

- L'inventaire au 31 décembre 2020
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés à la même date
- Le texte des résolutions
- Le rapport de gestion
- Reconduction du président pour l'année 2021.

Il indique que les comptes annuels à l'exception de l'inventaire, le texte de résolutions et le rapport de gestion ont été communiqués aux associés au moyen de la lettre de convocation l'inventaire a été tenue au siège social à leur disposition pendant les quinze jours ayant précédés l'assemblée.

Celui-ci lui donne acte

Puis il lit le rapport du président

Personne ne demande plus la parole, la discussion est déclarée close et le président met aux voix les résolutions suivantes figurantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport de gestion, approuve : le rapport de gestion, l'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31/12/2020 tels qui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves à la gérance pour sa gestion pour ledit exercice et reconduit le gérant dans ses fonctions pour l'année 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 69 907€.

Répartis la somme de 50 000€ proportionnellement aux actions de chacun soit:

Mr TURBATU Gheorghe 250 actions soit 50% prend comme dividende sur l'exercice de l'année 2020 la somme 25 000€ net.

Mme TURBATU (née CERBA) Cornelia Ioana 250 actions soit 50% prend comme dividende sur l'exercice de l'année 2020 la somme de 25 000€ net.

Et les frais de contributions sociales sont de $= 17.2\% = 8\,600\text{€}$

que nous portons sur le compte dit report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présents pour accomplir les formalités légales et réglementaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h45 et le présent procès-verbal est dressé et signé après lecture par tous les présents

Président actionnaire
M. TURBATU Gheorghe



Actionnaire
M. TURBATU (née
CERBA) Cornelia
Ioana





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS AMTG BAT		7 R BERTHONNET	
SIRET	8 1 2 1 5 6 9 6 6 0 0 0 1 0	91200 ATHIS MONS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Travaux de peinture et vitrerie	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	52 366	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	☒ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	25/03/2021
		Lieu:	ATHIS MONS
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	TURBATU GHEORGHE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions							e
autres que celles visées en (a),							f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	167 158	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise	SAS AMTG BAT	Néant	*
Adresse de l'entreprise	7 R. BERTHONNET	91200	ATHIS MONS
Numéro SIRET *	81215696600010		
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12	Durée de l'exercice précédent *	12

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 0	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 9
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	ACTIF				
	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	36 313	15 386
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	36 313	15 386
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	1 240	41 430
	Clients et comptes rattachés*	072	074	7 173	21 825
	Autres * (3)	080	082		
	Valuers mobilières de placement	084	086	149 416	161 215
	Disponibilités	092	094		
	Charges constatées d'avance *	096	098	157 828	224 470
	Total II	110	112	194 141	239 856
Total général (I+II)					
CAPITAUX PROPRES	PASSIF				
	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		500	500
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131	132		
	Report à nouveau	134		17 260	(40 641)
	Résultat de l'exercice	136		69 907	73 473
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		92 667	38 332
	Provisions pour risques et charges	154			
	Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 720	78 811
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	97 755	122 713
	Produits constatés d'avance	174			
REVENUS	Total III	176		101 475	201 523
	Total général (I + II + III)	180		194 141	239 856
	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	27 175
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
Avis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AMTG BAT

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 0 1
Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégrations

Déductions

Déficits

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }		215		214		
			217		218	450 837	792 733
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	450 837	792 733
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	21 093	31 642
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	71 496	346 601
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244	1 953	695
	Rémunérations du personnel *				250	174 608	218 071
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	84 292	94 626
	Dotations aux amortissements *				254	6 247	5 243
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259			262		
		260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	359 689	696 878
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	91 148	95 855
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280		
	Produits exceptionnels (IV)				290		786
	Charges financières (V)				294	(50)	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347			300	712	1 086
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	20 579	22 081
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	69 907	73 473
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	69 907	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	106	
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	20 473	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981					
	Divers* ZFA NG (44 septies)	345					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D				993		
	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987					
	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989					
	Investissements outre-mer	344					
	Zones de restructuration de la défense (44 septies)			127			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			991			
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Zone de développement prioritaire (44 septies)						
	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)			138			
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)			990			
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 septecies)			992			
	Déduction exceptionnelle simulatrice de conduite			641			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	90 486	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	90 486	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses

Total des réintégrations diverses

Détail des déductions diverses

Total des déductions diverses

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	15 802	442	3 524	444		446	19 326			19 326	
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	8 333	462	21 229	464		466	29 562			29 562	
	Autres immobilisations corporelles	470	2 203	472	2 422	474		476	4 625			4 625	
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	26 339	492	27 175	494		496	53 513			53 513	

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 763	532	3 624	534		536	7 387		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	738	542		544		546	738		
	Matériel de transport	550	5 988	552	1 939	554		556	7 926		
Autres immobilisations corporelles	560	464	562	685	564		566	1 149			
TOTAL		570	10 953	572	6 247	574		576	17 200		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	Plus ou moins-values				
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL						596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602	604	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603	605	607	
	Autres provisions réglementées	610		612	614	616	
Provisions pour risques et charges		620		622	624	626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632	634	636	
	Sur stocks et en cours	640		642	644	646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	654	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662	664	666	
TOTAL		680		682	684	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	70
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	22 936
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	29 150
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/12/2020

Détail des Autres Imputations

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : SAS AMTG BAT				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	8
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	450 837
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	450 837
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				121	28 824
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	63 639
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	92 464
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	358 373
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	358 373
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	450 837	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					8
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2020	160	31/12/2020
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 1 2 1 5 6 9 6 6 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AMTG BAT

ADRESSE (voie) 7 R BERTHONNET

CODE POSTAL 91200

VILLE ATHIS MONS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique CERBA Prénom(s) CORNELIA IOANA

Nom marital TURBATU % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 230480 N° Département Commune BEIUS Pays RO

Adresse : N° 7 Voie RUE BERTHONNET

Code postal 91200 Commune ATHIS MONS Pays

Titre (2) M Nom patronymique TURBATU Prénom(s) GHEORGHE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date 230483 N° Département Commune MORENI Pays RO

Adresse : N° 7 Voie RUE BERTHONNET

Code postal 91200 Commune ATHIS MONS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 1 2 1 5 6 9 6 6 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AMTG BAT

ADRESSE (voie) 7 R BERTHONNET

CODE POSTAL 91200 VILLE ATHIS MONS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune
			Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
43820000 Charges sociales sur congés pa			10 734.68
01/01/2020 AN S.A.N.		10 401.00	
31/01/2020 BQ PRLV CI BTP	10 401.00		
15/04/2020 OD CI BTP 1T		6 594.00	
04/05/2020 BQ PRLV CI BTP	5 460.92		
15/07/2020 OD CI BTP 2T		3 571.00	
04/08/2020 BQ PRLV CI BTP	3 569.40		
15/10/2020 OD CI BTP 3T		4 974.00	
03/11/2020 BQ PRLV CI BTP	4 974.00		
15/12/2020 OD CI BTP 4T		9 600.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 Penalites amendes fisc. & pena			710.00
27/07/2020 BQ FORF P STAT	20.00		
27/07/2020 BQ FORF P STAT	20.00		
31/07/2020 BQ FORF P STAT	20.00		
03/08/2020 BQ FORF P STAT	20.00		
03/08/2020 BQ FORF P STAT	20.00		
18/08/2020 BQ FORF P STAT	20.00		
09/09/2020 BQ FORF P STAT	50.00		
09/09/2020 BQ FORF P STAT	50.00		
11/09/2020 BQ FORF P STAT	50.00		
16/11/2020 BQ AMENDE	135.00		
19/11/2020 BQ AMENDE	135.00		
19/11/2020 BQ AMENDE	135.00		
25/11/2020 BQ AMENDE	35.00		
67130000 Dons, liberalites			1.80
29/02/2020 HA FRANPRIX	0.80		
29/02/2020 HA FRANPRIX	1.00		

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 313	15 386	20 927	136.02
21541000 ECHAFAUDAGES	1 089	1 089		
21541100 LASER MULTILIGNES	841		841	
21542000 ECHAFAUDAGES TOTEM	1 169	1 169		
21543000 KIT JR TE6	1 414	1 414		
21544000 KIT JR PM 40 MG	799	799		
21545000 ECHAFAUDAGE	1 169	1 169		
21546000 QUADRIPACK TE 6	1 899	1 899		
21547000 ECHAFAUDAGE 2020	1 205		1 205	
21548000 KIT JR	899		899	
21549000 KIT JR	579		579	
21554000 KIT JR OCT TE6	3 373	3 373		
21555000 KIT JR OCT BX 3	4 890	4 890		
21821000 OPEL MOVANO	4 083	4 083		
21823000 PEUGEOT 206	4 250	4 250		
21825000 PEUGEOT 208 GT	21 229		21 229	
21831000 ORDINATEUR IMAC APPLE	937	937		
21832000 I PHONE X	617	617		
21833000 I PHONE XS MAX	650	650		
21834000 IPAD PRO 11	891		891	
21835000 PORTABLE HP PAVILION 13	898		898	
21836000 I PHONE 12 PRO MAX	633		633	
28151000 ECHAFAUDAGES	1 089	919	170	18.47
28154110 LASER MULTILIG?ES	55		55	
28154200 ECHAFAUDAGES TOTEM	521	287	234	81.53
28154300 KIT JR TE6	509	226	283	125.22
28154400 KIT JR PM 40 MG	288	128	160	125.00
28154500 ECHAFAUDAGE	403	169	234	138.46
28154600 QUADRIPACK TE 6	574	194	380	195.88
28154700 ECHAFAUDAGE 2020	216		216	
28154800 KIT JR	145		145	
28154900 KIT JR	93		93	
28155400 KIT JR OCT TE6	1 426	751	675	89.88
28155500 KIT JR OCT BX 3	2 068	1 089	979	89.90
28181000 ORDINATEUR IMAC APPLE	738	738		
28182000 OPEL MOVANO	4 083	3 976	108	2.71
28182300 PEUGEOT 206	3 075	2 012	1 063	52.83
28182500 PEUGEOT 208 GT	768		768	
28183200 I PHONE X	540	334	206	61.68
28183300 I PHONE XS MAX	347	130	217	166.92
28183400 IPAD PRO 11	239		239	
28183500 PORTABLE HP PAVILION 13	13		13	
28183600 I PHONE 12 PRO MAX	10		10	
TOTAL I	36 313	15 386	20 927	136.02
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 240	41 430	40 190	97.01
41110000	1 240	41 430	40 190	97.01
AUTRES CREANCES	7 173	21 825	14 653	67.14
44567000 Crédit de tva à reporter	7 137	21 825	14 688	67.30
45511000 GERANT	35		35	

DETAIL LIASSE 2033-A[illegible]

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	450 837	792 733	341 896	43.13
70600000 Prestations de services	450 837	792 733	341 896	43.13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	450 837	792 733	341 896	43.13
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	21 093	31 642	10 549	33.34
60170000 Fournitures a, b, c...	8 389	25 444	17 054	67.03
60171000 Matériel intra com	11 800	5 610	6 190	110.34
60223000 Fournitures d'atelier / usines	219	340	120	35.46
60225000 Fournitures de bureau	685	249	436	175.43
AUTRES CHARGES EXTERNES	71 496	346 601	275 105	79.37
60400000 Achats etudes et prestat. serv	5 001	7 871	2 869	36.46
60410000 Prestation Services Intra Com		18 285	18 285	100.00
60510000 CHAUSSURE SECURITE		515	515	100.00
60630000 Fournit. entretien & petit equ	2 730	2 261	469	20.74
61100000 Sous-traitance generale	32 214	247 209	214 995	86.97
61223000 MOVANO		26 808	26 808	100.00
61320000 Locations immobilieres	125		125	
61350000 Locations mobilieres		199	199	100.00
61510000 ENTRETIEN REPARATION VEHICULE	2 464	4 370	1 906	43.62
61620000 Assur. obligat. dommage-constr	3 559	1 800	1 759	97.71
61630000 Assurance-transport	1 775	3 708	1 933	52.13
62270000 Frais d'actes et de contentieu		51	51	100.00
62300000 Publicite publicat. relat. pub		53	53	100.00
62340000 Cadeaux a la clientele	221	79	142	179.26
62410000 Transports sur achats	5		5	
62500000 Deplacem. missions et receptio		130	130	100.00
62510000 Voyages et déplacements	493	593	100	16.80
62512000 PEAGES	1 254	1 734	480	27.70
62513000 PARKING	747	248	499	201.06
62515000 HOTEL	4 265	6 753	2 488	36.84
62520000 CARBURANTS	8 126	9 736	1 610	16.54
62570000 Receptions	3 318	4 084	766	18.75
62571000 REPAS RESTAURANT	2 235	6 468	4 232	65.44
62600000 Frais postaux et de télécomm	32	85	53	62.31
62610000 BOUYGUES	1 444	1 489	45	3.02
62630000 FREE	32	386	354	91.63
62700000 Services bancaires et assim.	1 454	1 686	232	13.74
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 953	695	1 258	180.97
63512000 Taxes foncieres	1 695	692	1 003	144.94
63515000 CVAE	257		257	
63542000 CARTE GRISE	1		1	
63543000 QUALIT'AIR		3	3	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	174 608	218 071	43 463	19.93
64110000 Salaires appointements	167 158	208 718	41 560	19.91
64120000 Conges payes	24 739	35 271	10 532	29.86
64140000 Indemnites et avantages divers	36 520	44 323	7 803	17.60
64170000 AVANTAGES	19 230	18 404	826	4.49
